



La Lettre du Conseil Municipal Roquetoire

N°9

Elections européennes du dimanche 9 juin

Ouverture des bureaux de vote (50, rue Creuse Gabriel) de 8h à 18h.

Pour rappel : il est nécessaire de présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter : "Le droit de prendre part au vote de tout électeur inscrit sur la liste électorale s'exerce sous réserve du contrôle de son identité." Article R58 du code électoral. La liste des pièces recevables pour justifier de l'identité d'un électeur est fixée par arrêté.

A noter : le justificatif d'identité électronique FRANCE IDENTITE n'est pas recevable.



ENEDIS *Implantation* d'un poste de distribution public d'électricité

Date prévisionnelle du début des travaux :
coulant juin 2024

Lieu : angle rue d'Aire et rue de Cohem

L'objectif est de renforcer la fourniture d'électricité et d'améliorer la qualité du réseau, en permettant l'effacement du réseau aérien.



Ramassage de printemps



Samedi 16 mars 2024 : Merci aux nombreux participants !

Réfection de la salle des fêtes



Travaux de peinture réalisés par les services techniques.



Matériel

Achat d'un tracteur tondeuse
John DEERE
Pour optimiser la tonte des espaces verts.

Maire :
Véronique BOIDIN :
06 74 08 53 23

Adjoints :
François HENNERON :
06 86 79 68 10
Patricia WASSSELIN :
06 34 29 14 69

Daniel NOURRY :
06 28 15 54 35
Laurent CEUGNIET :
07 83 60 52 81

Impôts sur le revenu



Campagne déclarative impôt sur les revenus 2023

Ouverture de la déclaration en ligne : le 11 avril 2024

Date limite fixée au 6 juin 2024 pour le Pas-de-Calais



FINANCES PUBLIQUES

Nous sommes à votre service...

Toute personne qui souhaite être accompagnée avant l'élaboration de sa déclaration peut prendre rendez-vous au 06 86 79 68 10 auprès de M. François Henneron

Comment nous contacter ?

Gagnez du temps avec l'accueil sur rendez-vous !



Votre centre des finances publiques offre la possibilité de prendre rendez-vous en ligne pour être reçu au guichet ou rappelé au téléphone. Vous évitez ainsi les files d'attente ou les déplacements inutiles. Vous pouvez même prendre rendez-vous dans un point d'accueil plus proche (France Services ou certaines mairies). Pour cela, connectez-vous :

- à « votre espace particulier » sur le site impots.gouv.fr
- ou rejoignez la page d'accueil du site impots.gouv.fr, rubrique « CONTACT et RDV »

Vous pouvez également nous joindre par téléphone au numéro national du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00

0 809 401 401 Service gratuit + prix appel

Assainissement

Pour rappel :

Conseil municipal du 1^{er} juillet 2010 : choix de confier la compétence Assainissement collectif à NOREADE (13 voix pour – 6 voix contre).

Conseil municipal du 8 février 2023 : choix de vendre la parcelle ZH40 à NOREADE pour l'implantation de la station d'épuration (**vote favorable à l'unanimité**).

Pour toute question concernant l'assainissement collectif :

☎ 03 28 42 43 33 – ✉ accueil-cass@noreade.fr



Éclairage public

Les travaux de la deuxième phase d'éclairage public débuteront courant juillet. En attendant la fin des travaux, l'éclairage public est éteint (hors centre bourg) durant la période d'été.



Réseau de chaleur

Étude en cours auprès du CEDEN (Cabinet d'Etudes sur les Déchets et l'Energie) pour évaluer la faisabilité d'un réseau de chaleur qui permettrait de relier la chaudière du groupe scolaire aux différents bâtiments communaux.



Plan Communal de Sauvegarde

Ce plan est en cours d'élaboration, il permettra à la commune de gérer les situations de crise (météorologique, sanitaire ...)



LE MOT DE L'OPPOSITION

Suivez-nous sur Facebook : Roquetoire Pour Tous

Chères Roquestoriennes, chers Roquestoriens,

Un seul sujet sera abordé, la station d'épuration, compte tenu de l'importance du projet d'implantation et du silence assourdissant de la municipalité sur ce sujet.

Sur la base de notre proposition d'implantation en ZH38 (parcelle communale sensiblement moins incommode pour les habitations et plus éloignée de la route) au lieu de ZH 40 (voir le Roquestor 2023), le collectif des riverains de la rue de Cohem, à qui cette implantation conviendrait, a rencontré Madame la Sous-Préfète courant mars : celle-ci, dans le cadre de ses visites aux maires, devrait (ou devait) rencontrer Madame Boidin, et donc traiter de ce sujet. A ce jour et à notre connaissance, aucun permis de construire n'a été déposé.

En ce qui concerne le zonage initial, celui-ci nous paraît obsolète. En effet, l'implantation de la station d'épuration rue de Cohem rapproche les hameaux de Camberny et de Cohem (commune de Wittes) mais éloigne d'autres parties de Roquetoire prévues dans le projet 2016 : celui-ci n'a plus rien à voir avec ce qui est en « gestation » actuellement.

Il nous semble qu'une nouvelle enquête publique est indispensable afin que chaque habitant de Roquetoire ait accès à cette information de première importance.

Marie-Françoise Wawrzyniak, Marc-Antoine Bruge, Annick Duprez, Richard Noel

La Lettre du Conseil Municipal



Budget - finances

Le mercredi 10 avril s'est tenue la réunion du conseil municipal pendant laquelle ont été votés les budgets réalisés 2023 et les budgets primitifs 2024.

Comme tous les ans, nous tenons à vous communiquer les chiffres globaux 2023 afin de vous donner une information synthétique des budgets communaux.

Année 2023

Budget Fonctionnement		Budget Investissement		ENSEMBLE	
Recettes	1 241 296,91 €	Recettes	202 309,03 €	Recettes	1 443 605,94 €
Dépenses	-995 186,74 €	Dépenses	-255 517,81 €	Dépenses	-1 250 704,55 €
Résultat	+ 246 110,17 €	Résultat	-53 208,78 €	Résultat	+ 192 901,39 €

Excédents reportés sur le Budget 2024 en tenant compte du résultat 2023 qui s'ajoute au cumul des résultats des années antérieures

Fonctionnement		Investissement		ENSEMBLE	
Excédent	+612 586,08 €	Déficit	-243 536,39 €	Excédent	+ 369 049,69 €

Stabilité des taux communaux

Les taux des taxes communales pour 2024 sont les mêmes que pour l'année 2023. Ils restent même inchangés depuis plusieurs années : Taxe habitation : 15,57% (applicable aux résidences secondaires), taxe foncière sur le bâti : 41,48% , taxe foncière sur le non bâti : 38,94%



Coup de pouce aux associations !

Partant d'un double constat que les subventions des associations de notre village n'ont globalement pas évolué quant à leur montant depuis au moins une dizaine d'années et que, depuis environ 3 ans, nous subissons une inflation élevée, nous avons décidé, comme annoncé lors de la cérémonie des Vœux du 14 janvier 2024,

d'augmenter l'enveloppe annuelle allouée aux associations d'environ 10%.

Cette décision a été votée à l'unanimité au conseil municipal du 10 avril.



Groupe scolaire Martin Luther King : la pause méridienne

La présence de Solène, de Garence nos 2 services civiques, sous la houlette de Patricia, adjointe aux affaires scolaires, a permis de faire de la pause méridienne, parfois source de stress, un moment ludique en proposant des occupations adaptées aux âges de chacun et cela, quelle que soit la météo.



Spécial séniors

Programme Antichute

Une réunion d'information à destination des séniors de 65 ans et plus se tiendra à la salle des fêtes le mardi 11 juin à 15h, salle des fêtes. *Voir flyer.*

Atelier Conduite Sénior, restez mobile

Le mardi 25 juin, de 10h à 12h à la salle des fêtes. *Voir flyer.*



Pour toute demande de carte d'identité :

La demande ne se fait plus en mairie :

Une seule adresse pour connaître les pièces à fournir et faire la pré-demande sur Internet (document à imprimer impérativement) :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810>

Création d'un compte personnel "créer mon compte ANTS" sur le site du Service Public. Ensuite, prendre un rendez-vous dans une mairie référente (par exemple en mairie d'Aire sur la Lys au 03.21.12.22.79 et Théroouanne 03.74.18.20.04)

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

URGENCE
114



Le service public gratuit réservé aux
personnes sourdes, sourdaveugles,
malentendantes et aphasiques pour
toutes les urgences, 24h/24, 7j/7

Ouverture de la mairie :

La mairie est ouverte au public aux horaires suivants :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : de 14h à 18h

Mercredi : de 9h à 12h

mairie-roquetoire@orange.fr

www.roquetoire.fr

Vous voulez rencontrer Mme le Maire ou les adjoint(e)s ?
N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 03 21 39 05 07

INFO

Bibliothèque : 03 21 93 63 92

bibliothequeroquetoire@outlook.fr

Horaires : mardi de 16h30 à 18h, mercredi de 14h à 18h
vendredi de 16h30 à 18h, samedi de 10h30 à 12h15

Agence postale : ouverte du lundi au vendredi : de 14 h à 18 h
06 44 89 19 39

Site officiel de Roquetoire : www.roquetoire.fr

Page Facebook officielle :  Roquetoire actualités

La Lettre du Conseil Municipal